



# COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



**Objet : Réunion de la Commission Sportive et Arbitrage Départementale**

Date : Lundi 17 janvier 2022

Horaire : 19h45 – 20h45

Lieu : en visioconférence

Membres présents : Mme Karine VETSEL, M. Gérard ESPIE, Ludovic GUIOT, Cédric LAOUENAN, Sébastien MULLER.

Invité présent : M. Emmanuel BOLL.

Membres absents excusés : M. Bernard MARTINEZ, Rudy THEROND.

## **Compte-rendu réunion n°4 2021-2022 :**

### **1- Point championnat par équipe – règlement spécifique D3 :**

Pour les journées 6 et 7, rencontre de classement pour obtenir un classement intégral :

- J6 : le meilleur premier des 3 poules est exempt, les deux autres équipes se rencontrent. Sur les deux équipes restantes, l'équipe ayant fini avec le plus de point reçoit.
- J7 : le meilleur premier reçoit le vainqueur de la rencontre s'étant déroulée en J6.
- Système identique avec les seconds, les troisièmes, les quatrièmes, les cinquièmes et les sixièmes des 3 poules.

### **2- Point championnat par équipe – Covid :**

Fonctionnement identique au championnat national et régional :

- 1 cas Covid => pas de report
- 2 cas Covid => possibilité de report
- Aucun report sur les journées 6 et 7
- **Les reports doivent être exceptionnels et doivent être demandés en amont de la journée (mail au comité du Gard)**
- Report avant la journée qui suit pour éviter problème de brulage
- Le lundi qui suit la journée au plus tard, les tests PCR doivent être envoyés au comité du Gard
- Pas d'amendes financières pour une équipe incomplète (3 joueurs) sur la phase 2 de la saison 2021-2022.

### **3- Coupe du Gard – tirage 1/8<sup>ème</sup> de finale (2700 points maxi par équipe) :**

Le premier club reçoit :

- Alès – Bagnols/Cèze
- Générac – St Christol les Alès 1
- Nîmes ASPTT 1 – Manduel 1
- Manduel 2 – Gallargues
- St Christol les Alès 2 – St Gilles
- Salindres – Uchaud
- Le Grau du Roi – Nîmes ASPC
- Nîmes ASPTT 2 - Camargue

Pour un même tour, un même joueur ne peut pas jouer dans deux équipes de son club.

Le trophée « René Rouvière » débutera après les 1/8<sup>ème</sup> de finale avec les perdants des 1/16<sup>ème</sup> et des 1/8<sup>ème</sup> de finale. La date butoir pour jouer les 1/8<sup>ème</sup> de finale est fixée au 20 février.

### **4- Informations diverses :**

À la suite de la demande de la commission sportive départementale, le 4<sup>ème</sup> tour du critérium régional aura lieu dans le Gard le dimanche 20 mars, lieu à définir entre Bagnols/Cèze et Uchaud.

Fin de la réunion 20h45.

Pour le Comité du Gard de Tennis de Table.  
Ludovic Guiot.